

Formateurs ou formatrices en langues (40–100%)

auprès du Service de l'action sociale, Office de l'asile

Postulation online : www.vs.ch/jobs

Le Service de l'action sociale regroupe l'Office de coordination des prestations sociales, l'Office de coordination pour les questions dans le domaine du handicap et l'Office de l'asile.

Vos tâches

▀ Vous dispensez des cours de français, d'environnement et de culture générale aux personnes relevant du domaine de l'asile sur le territoire du Valais romand ▀ Vous préparez les cours et tous les documents utiles à l'enseignement ▀ Vous participez aux différents groupes de travail sur demande ainsi qu'aux séances de coordination entre les formateurs ▀ Vous assurez le suivi administratif des cours

Votre profil

▀ Certificat de formateur d'adultes (FSEA 1), brevet fédéral - certificat FIDE, diplôme d'enseignement FLE ▀ Seraient un atout : Diplôme de didactique du français / langues étrangères / Expérience dans le domaine de l'alphabétisation / Expérience de l'enseignement auprès des migrants ▀ Sens des responsabilités, de la communication et de l'organisation ▀ Capacité à gérer et à motiver un groupe (jeunes ou adultes) ▀ Sens social développé ▀ Flexible et disponible ▀ Langue maternelle française

Entrée en fonction - Conditions particulières

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2024 ou à convenir

Engagement de durée déterminée : la durée est liée aux variations du nombre de personnes que le canton a l'obligation d'accueillir en vertu de la loi fédérale sur l'asile

Informations

Renseignements sur le poste : Service de l'action sociale, M. Didier Joris (027 606 18 92)

Postulation en ligne souhaitée : www.vs.ch/jobs ou envoi des offres : Service des ressources humaines, Place St-Théodule 15, 1951 Sion

Délai de postulation : **5 avril 2024** / Numéro de référence : **111257**

Sion, le 22 mars 2024



Département des finances et de l'énergie
Service des ressources humaines
Departement für Finanzen und Energie
Dienststelle für Personalmanagement

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS